

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## ROSENBERG EQUITIES

# Quantitatif Hors-Eurolande

Catégorie d'actions : Capitalisation et/ou Distribution EUR (ISIN : FR0007072418)

Cet OPCVM est géré par AXA IM Paris, filiale du Groupe AXA IM

## Objectif et politique d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante : « Actions internationales ».

### Objectif de gestion

L'objectif de l'OPCVM est la recherche de croissance à long terme du capital libellé en Euro, en investissant sur les marchés actions internationales.

### Politique d'investissement

L'OPCVM est géré afin de capturer les opportunités sur les marchés actions internationales, notamment sur les marchés hors zone Euro.

La mise en œuvre de la stratégie est réalisée grâce à l'application des modèles quantitatifs de sélection d'actions. L'OPCVM sélectionne des titres identifiés comme étant sous-évalués.

L'OPCVM investit à hauteur de 60% minimum de son actif dans les actions internationales - notamment sur les marchés actions hors zone euro - appartenant à l'univers de l'indicateur de référence.

L'OPCVM peut également investir jusqu'à 40% dans des titres de créance et instruments du marché monétaire.

Dans la limite de 200% de l'actif net de l'OPCVM, la stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en

direct ou via des dérivés. L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir.

### Indicateur de référence

L'indice MSCI World ex EMU, dividendes nets réinvestis est un indice établi par Morgan Stanley Capital International composé d'actions et représentatif des plus grandes capitalisations boursières mondiales.

La composition de l'indice est disponible sur le site: [www.msci.com](http://www.msci.com).

### Devise de l'OPCVM

Devise de référence de l'OPCVM : Euro.

### Durée de placement recommandée

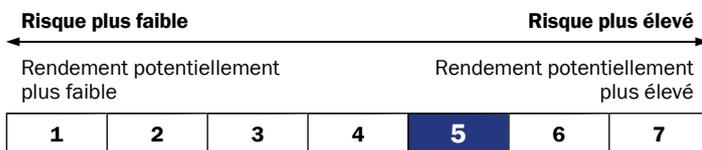
Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

### Modalités de souscription/rachat

Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.

La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

## Profil de risque et de rendement



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

### Pourquoi l'OPCVM est-il dans cette catégorie?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

L'indicateur de risque de l'OPCVM est représentatif de son exposition aux marchés actions internationales.

### Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risque

Risque de contrepartie: risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés: certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels.

Le recours à ces techniques peut également entraîner/impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et pouvant engendrer des risques de pertes importantes.

Risque lié à la méthode et au modèle de gestion: l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la stratégie du portefeuille repose sur l'utilisation d'un modèle quantitatif ou systématique. L'efficacité de ce modèle n'est pas garantie et il est possible que l'utilisation de ce modèle n'aboutisse pas à la réalisation de l'objectif de gestion.

## ROSENBERG EQUITIES

## Quantitatif Hors-Eurolande

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	10,00 %
Frais de sortie	10,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital (pour les souscriptions: avant que celui-ci ne soit investi / pour les rachats: avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).

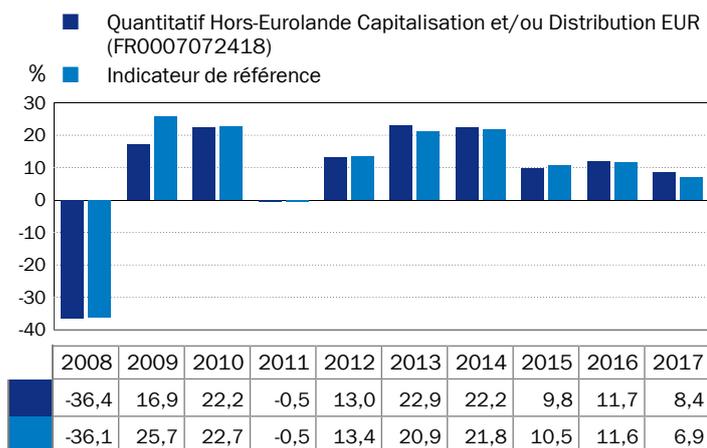
## Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,44 %
----------------	--------

## Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance : Les commissions de surperformance sont calculées sur la base de la méthode décrite dans le prospectus en appliquant un taux de participation de 15,00 % de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence MSCI World ex EMU Dividendes Nets Réinvestis. Pendant la dernière année financière du fonds, les frais de performance s'élevaient à 0,00 % du Fonds.

## Performances passées



## Informations pratiques

## Dépositaire :

BNP-Paribas Securities Services, Grands Moulins de Pantin  
9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin

**Informations supplémentaires :** plus d'informations concernant cet OPCVM, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion ou bien sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Des détails sur la politique de rémunération actuelle de la société de gestion sont disponibles à l'adresse

<https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

**Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative :** la dernière valeur liquidative de l'OPCVM est disponible sur simple demande

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont fondés sur les dépenses de la période des 12 derniers mois se terminant en décembre 2017. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM. Certaines stratégies d'investissement entraînant une rotation du portefeuille régulière génèrent des coûts supplémentaires de transaction

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances présentées sont nettes de frais. Les frais d'entrée et de sortie ne sont pas inclus dans les performances.

L'OPCVM a été créé le 17/05/2002.

Les performances passées sont calculées en Euro et sont exprimées en pourcentage de la valeur liquidative de l'OPCVM à chaque fin d'année.

auprès d'AXA Investment Managers Paris ou sur son site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

**Fiscalité :** l'OPCVM est soumis au régime fiscal de la France. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

**Déclaration de responsabilité :** la responsabilité d'AXA Investment Managers Paris ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux Investisseurs US visés dans le prospectus.